

Liberté Égalité Fraternité

Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC)

RECRUTEMENT DES DÉTACHÉS ITALIE

Année Scolaire 2023-2024

NOTICE EXPLICATIVE

COMMENT ENREGISTRER ET TRANSMETTRE UN DOSSIER DE CANDIDATURE À UN POSTE DE DÉTACHÉ SUR UNE MISSION D'ENSEIGNEMENT , D'ÉDUCATION ET D'ADMINISTRATION DANS UN ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS EN ITALIE

Pour postuler, les situations administratives suivantes sont requises :

- Être titulaire de la fonction publique à la date de candidature
- Pour les postes d'enseignant, être titulaire d'un corps enseignant
- Détenir une certification dans la discipline du poste sollicité
- Être au terme de son détachement pour les agentes et agents déjà en détachement

Informations complémentaires :

https://www.aefe.fr/personnels/recrutement-des-detaches-sur-missions-denseignement-deducation-dadministration/conditions

https://www.aefe.fr/vie-du-reseau/toute-lactualite/campagne-en-cours-de-recrutement-de-personnels-detaches

Les procédures et les postes ainsi que leurs spécificités sont disponibles sur les sites internet des différents établissements scolaires en Italie :

Etablissement	Ville	Site internet
Lycée Chateaubriand	Rome	http://www.lycee-chateaubriand.eu
Ecole Alexandre Dumas	Naples	http://ecole-francaise-de-naples.eu/
Lycée Stendhal	Milan	http://www.lsmi.it
Lycée Jean Giono	Turin	https://gionoturin.it/

LA PROCÉDURE:

I – CRÉATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- **A.** Renseigner le dossier spécifique pour l'Italie publié en ligne sur les sites des établissements d'Italie. Tout autre dossier ne sera pas pris en compte.
- B. Rassembler toutes les pièces justificatives demandées à la fin du dossier
- c. Editer le dossier en un seul fichier pdf

II – TRANSMISSION DEMATERIALISEE DU DOSSIER NUMÉRISÉ

La procédure de transmission des dossiers est totalement dématérialisée pour l'Italie, aucun envoi par courrier ne doit être effectué.

1) Aller sur la plateforme suivante :

http://detaches.2023.institutfrancais.it

- 2) Remplir le formulaire en ligne
- 3) Saisie de la <u>ville du 1^{er} vœu obligatoire</u> pour cette étape. La saisie de la ville au moment du dépôt du dossier doit correspondre au premier choix du dossier de candidature.
- 4) Préciser, dans le cas de candidatures simultanées, les nom et prénom du conjoint
- 5) Si vous souhaitez préciser ou communiquer un élément, vous pouvez le faire dans « observations ».
- 6) Déposer le dossier numérisé (dossier de candidature et pièces justificatives) en cliquant sur fichier pdf.

Un accusé de réception confirmant le bon déroulement de la procédure de dépôt de dossier vous sera envoyé par email.

Remarques importantes :

- Le dossier numérisé doit être déposé entre le 13 janvier 2023 et le 10 février 2023 minuit
- Si vous avez des difficultés à déposer le dossier, vérifiez qu'il ne dépasse pas 15 Mo.
- En cas de problème ou demande d'information, vous pouvez écrire à : recrutement.detaches.italie@institutfrancais.it

REMARQUES IMPORTANTES:

Seuls les dossiers transmis par voie dématérialisée seront examinés.

Les dossiers incomplets ou envoyés après le 10 février 2023 ne seront pas retenus.

Le dossier sera considéré irrecevable si aucun choix de poste n'est indiqué en premier choix. Il n'est pas possible de postuler pour un pays uniquement. Les vœux génériques de villes ou du pays ne seront acceptés que s'il n'y a pas de poste dans la ville souhaitée.

Les candidats non classés ne seront pas informés à la suite de la CCPL.